

COMMUNE DE FREGOUVILLE**Extrait du registre des délibérations****N° 4-2025****Objet : participation financière (acompte) au syndicat scolaire de
Maurens, Frégouville, Giscaro et Castillon-Savès**Nombre de membres en
exercice : 11Nombre de membres
présents : 9Nombre de suffrages
exprimés : 10Votes
POUR : 10 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 février 2025 à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 21/02/2025.**Présents :** Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, ARIES Eric, DUPOUX Florian, BAYONNE Nicolas, CUVILLIER Pascale, M CAUBET Bernard, DESSOLAS Charly, Mme ARIES Marlène, M PERES Nicolas.**Absents et excusés :** Mme PINAREL Cynthia, DALDOSSO Michel**Procurations :** M DALDOSSO Michel a donné procuration à DAROLLES Jean-Claude**Secrétaire de séance :** ARIES Marlène

Vu la demande du S.M.I.S,

Monsieur le maire propose au conseil municipal de verser un acompte de 15966€ au titre de la participation 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

le paiement d'un acompte de 15966€.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Claude DAROLLES

*La présente délibération a été délibérée et signée le 03 mars 2025
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 03 mars 2025.*

Jarolles

